



# MÉMOIRE DE LA VILLE DE MASCOUCHE SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

---

Mémoire déposé au Ministère de la Culture et des Communications du  
Québec (MCCQ)



## **MÉMOIRE DE LA VILLE DE MASCOUCHE**

**Le développement durable, la culture et le patrimoine**

**Au cœur de nos préoccupations !**

Mémoire présenté à la consultation publique de Lanaudière le 16 mai 2016

VERSION adoptée

Adopté par le conseil municipal le 9 mai 2016

Document rédigé par le  
Service de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Mascouche

## Table des matières

Mise en contexte .....	4
Présentation de l'auteur : La Ville de Mascouche .....	4
Contexte culturel municipal .....	5
Positionnement culturel .....	5
La culture dans une perspective de développement durable .....	6
Domaine seigneurial de Mascouche : Notre forêt, notre manoir, notre patrimoine ! .....	6
Un paysage exceptionnel .....	6
Vocations .....	7
Financement et implication du milieu des affaires .....	7
Conclusion .....	9

## Mise en contexte

Le ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française se rend dans l'ensemble des régions administratives du Québec pour effectuer une vaste consultation publique sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec. Mascouche désire participer à cette consultation.

La culture figure parmi l'une des priorités de la Ville de Mascouche et contribue à l'enrichissement de la qualité de vie des citoyens, en l'occurrence nos québécois. Les sept (7) grands thèmes proposés par le Ministère interpellent la Ville de Mascouche, principalement les thèmes 1, 3 et 7 que vous retrouverez à l'intérieur de ce présent document.

## Présentation de l'auteur : La Ville de Mascouche

La Ville de Mascouche est située dans la MRC Les Moulins dans Lanaudière, voisine de Terrebonne, Repentigny, L'épiphanie et Saint-Roch de l'Achigan. Mascouche compte 46 346 résidents et connaît une forte croissance démographique (une variation de 25,8 % entre 2006 et 2011). Elle est la dixième (10<sup>e</sup>) ville en importance dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en termes de population et la septième (7<sup>e</sup>) en termes de superficie. L'économie de la ville de Mascouche repose non seulement sur le commerce et l'industrie, mais également sur un secteur agricole important.

La ville est traversée par la rivière Mascouche et la rivière Saint-Pierre. Localité remarquable pour ses sites et espaces naturels et ses vastes étendues boisées. Les milieux naturels représentent près de 37 % du territoire total de la ville. La majorité d'entre eux font partie des bois et corridors forestiers métropolitains et plusieurs sont inclus à titre d'écosystèmes prioritaires identifiés par la MRC Les Moulins, la Fondation de la Faune et le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

Visant à préserver ses espaces verts, la Ville de Mascouche a d'ailleurs créé un parc écologique et familial en plein cœur du centre-ville, le [parc du Grand-Coteau](#), pouvant accueillir des événements et des manifestations culturels, offrant des activités d'interprétation patrimoniales, le tout dans un esprit de médiation culturelle. La sauvegarde du boisé du Grand-Coteau mais également de la forêt domaniale, est un geste environnemental majeur. Véritable poumon vert, ces immenses espaces sont garants du mieux-être de notre communauté. La qualité de vie à Mascouche est en grande partie associée à la qualité de son environnement naturel.

Plusieurs projets dynamiques, liés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti supporté par le conseil local du patrimoine, tel que le développement du noyau villageois, la citation du noyau institutionnel, l'aménagement du Domaine seigneurial, la création d'une place publique ou l'implantation d'une maison de la culture, mobilise la population et rassemble, tant les employés que les citoyens et les bénévoles, vers un même objectif, dans un esprit de développement durable.

La Ville de Mascouche se démarque par ses services de qualité dans un environnement verdoyant et sécuritaire, offrant de nombreux attraits pour les amateurs de plein air, le tout dans un contexte culturel effervescent.

## Contexte culturel municipal

En 1998, la Ville de Mascouche adoptait sa première politique culturelle suivie d'une mise à jour en 2011.

Depuis 2011, le Service de la culture et de la vie communautaire fait évoluer son plan d'action 2012-2016 et soutient les actions de ses organismes culturels, tout en développant des projets structurants pouvant supporter les artistes mascouchois et rendre accessible l'art aux citoyens. Le plan d'action 2017+ verra le jour sous peu, suite à une activité de consultation auprès de nos artistes, bénévoles et citoyens ainsi que tous les acteurs du milieu.

Les Mascouchois bénéficient d'une vie associative forte, comptant sur le dévouement de plus de 100 organismes dont **16 issus du domaine culturel**. La population a la chance de profiter, depuis 2008, de la **Maison-Théâtre**, une infrastructure importante liée à la diffusion et à la formation des arts de la scène.

Mascouche compte également sur **une bibliothèque** qui met de plus en plus de l'avant son rôle social, et ce, avec un grand succès. À l'écoute des réalités de la communauté qu'elle dessert, elle est devenue un lieu très fréquenté. Accueillante, conviviale et accessible, elle reçoit une clientèle diversifiée : étudiants, immigrants, adolescents, chercheurs, aînés et familles. À l'affût des nouveautés et sautant à pieds joints dans **l'ère numérique**, la bibliothèque Bernard-Patenaude adopte la philosophie « 3<sup>e</sup> lieu » pour ainsi véritablement incarner ce milieu de vie citoyen et rassembleur, où se former, s'informer et socialiser devient possible à l'intérieur comme à l'extérieur des murs.

**Nos principales forces : le développement et la qualité des événements, la richesse et le potentiel du patrimoine bâti, l'implication des organismes et la participation citoyenne qui contribue à la vitalité culturelle.**

## Positionnement culturel

La Ville de Mascouche reconnaît les arts et la culture comme l'une de ses priorités, une partie intégrante de la réalité de ses citoyens, un enrichissement de la qualité de vie et de l'épanouissement de sa collectivité. De plus, elle vise l'appropriation des formes d'art et de la culture pour tous et souhaite que la relève puisse profiter d'un tutorat et d'un mentorat adéquats.

Fière de ses organismes culturels et de ses artistes, la Ville souhaite contribuer à leur rayonnement en leur facilitant l'accès aux ressources **financières** et techniques, ainsi qu'aux lieux de diffusion municipaux. En stimulant davantage les communications, en favorisant l'information et la promotion sur son territoire ainsi qu'à l'extérieur, elle désire susciter, auprès de sa population et des visiteurs, un intérêt croissant pour son offre culturelle, et ce, en regard de toutes ses richesses artistiques, culturelles et patrimoniales.

La Politique culturelle de la Ville de Mascouche est articulée autour de 3 axes d'intervention soit :

1. L'appropriation de la vie culturelle par les citoyens
2. La définition et l'affirmation de l'identité culturelle
3. Le soutien à la création et à ses manifestations

Le développement culturel fait partie intégrale du tout nouveau plan stratégique de développement durable de Mascouche. L'engagement culturel est donc prioritaire et la Ville se réjouit de voir le thème « **La culture dans une perspective de développement durable** » (thème 1) à l'intérieur de la Politique culturelle renouvelée du Québec.

## La culture dans une perspective de développement durable

### Vision 2035

Mascouche a articulé une vision à long terme intégrant la culture à l'intérieur du [plan stratégique en développement durable](#) :

Voici en quelques mots ce que Mascouche souhaite devenir dans 20 ans: Concrètement, Mascouche vise pour 2035 d'avoir mis en place une trame urbaine intégrée, incluant les zones institutionnelles, commerciales et résidentielles actuelles et projetées, organisée autour de trois grands pôles: le noyau villageois, les espaces verts que sont le Parc du Grand-Coteau et le Domaine seigneurial ainsi que le quartier à l'est de l'autoroute 25 avec la gare et le parc d'affaires, encore appelé « carrefour de la Gare ». En 2035, Mascouche est reconnue comme **une destination de loisirs et de culture** fréquentée par des familles de toute la région de Montréal, et ce, pour ses attraits propres, mais aussi parce qu'elle est un lien entre la zone urbanisée de la CMM et les zones rurales et parcs naturels de Lanaudière.

Le gouvernement a travaillé très fort à **l'Agenda 21 de la culture du Québec** afin de créer un cadre de référence ayant pour objectif de donner l'impulsion à une vision renouvelée du développement durable.

En ce sens, nous croyons qu'il faut déployer davantage ce cadre enfin de renforcer l'interaction entre les différentes politiques (**question 3**). Les villes, gouvernement de proximité, interviennent directement auprès des citoyens et tentent d'intégrer ce cadre quotidiennement. Lorsque la ville anime le milieu, elle tente de le faire globalement et ainsi la culture est un outil privilégié d'animation et d'expression.

Mascouche anime via ses événements grand public, ses activités culturelles, sa bibliothèque. Elle a aussi de grands dossiers de développement tel que le manoir et son domaine seigneurial, le noyau villageois, le patrimoine institutionnel. **La Ville de Mascouche appuie le cadre de référence de l'Agenda 21C qui vise à faire reconnaître de façon plus marquée la culture au sein des sphères du développement durable.**

Le rôle comme ville est de rendre la culture accessible. Le rôle du Ministère est de nous soutenir en ce sens.

Comment? Via des outils comme L'Agenda 21C et via l'aide financière en développement et en soutien des organismes culturels.

### [Domaine seigneurial de Mascouche : Notre forêt, notre manoir, notre patrimoine !](#)

Voici un projet qui pourra être cité en exemple de développement durable car il touche le patrimoine bâti, naturel et immatériel, la culture et le plein air. Pour en savoir plus...

Le 14 octobre 2014, le maire de la Ville de Mascouche, Guillaume Tremblay, entouré des membres du conseil municipal, procédait à l'annonce de l'acquisition du Manoir seigneurial de Mascouche, afin de le ramener définitivement dans le domaine public. Cette annonce venait ainsi mettre un terme à plusieurs années d'incertitude quant à l'avenir de ce joyau du patrimoine bâti et naturel ayant marqué l'histoire de cette ville de la banlieue nord de Montréal, mais également celle de la grande région de Lanaudière !

### [Un paysage exceptionnel](#)

Le Manoir, dont la construction a débuté vers 1765, est la pièce maîtresse d'un vaste domaine constitué de plusieurs bâtiments, dont le moulin à scie, et de terres agricoles jouxtant une immense forêt; inclus dans l'ancienne seigneurie de Pierre Le Gardeur.

Ce que l'on désigne comme étant le « Domaine seigneurial de Mascouche » est un territoire de 25 millions de p2 situé au cœur de la Ville, bordée par la rivière Mascouche. Une recherche a mis au jour un site archéologique près de la rivière confirmant une présence amérindienne datant de l'an 900.

Il est l'un des rares, voir le dernier grand domaine seigneurial du Québec ayant conservé ses bâtiments d'origine ainsi que sa délimitation territoriale initiale. Sa forêt domaniale, son manoir, son moulin et sa maison du meunier y sont toujours.

### Vocations

Depuis ses origines de moulin à scie et à farine, le Manoir a changé de mains et donc de vocation à plusieurs reprises. Notons l'achat de ce dernier par Madame Hazel Kemp-Colville en 1930 pour le transformer en « gentilhommière française du 17<sup>e</sup> siècle ». Surnommée « la Millionnaire » par les habitants, cette femme a su en faire rêver plus d'un en faisant du Manoir un endroit richement décoré, signe de noblesse. Le Manoir fut très populaire dans les années 30 et Mme de Colville y a même reçu la Duchesse du Luxembourg.

La Ville de Mascouche désire en faire un lieu de culture, de diffusion et de création avec animation et interprétation patrimoniale et de plein air. Un endroit inspiré du passé ayant une vision globale qui intégrera la Rivière Mascouche et le Jardin Moore afin de redonner, tant aux citoyens qu'aux visiteurs, un milieu de vie d'une grande beauté pour y vivre des expériences multiples.

## Priorités (question 2)

La culture est reconnue comme un important moteur de développement économique et social qui contribue à l'amélioration des milieux de vie. Le soutien au développement d'infrastructures et de milieux de vie favorisant la pratique libre et spontanée d'activités culturelles, et ce, au cœur même des lieux où l'activité physique domine (ex : parcs), est une action qui permettrait facilement aux familles d'inscrire la culture dans les saines habitudes de vie.

L'engagement des citoyens à la vie culturelle passe par le soutien financier aux OBNL de **loisir culturel** et par des efforts soutenus en médiation culturelle. Le loisir culturel et la pratique amateur sont très importants car ils constituent la base d'une pyramide qui porte, à son sommet, les artistes et industries professionnels.

Nous proposons également d'accroître le soutien au développement du **tourisme culturel**, qui constitue un levier économique pour les communautés. Le mot est là mais ce domaine n'est pas soutenu en soi ! Une façon d'accroître les **synergies** entre les instances gouvernementales (**question 5**).

## Financement et implication du milieu des affaires

Les élus mascouchois ont annoncé la création d'un OBNL, la Fondation du Domaine seigneurial, qui aura comme mission d'amasser des dons qui seront dédiés à la réalisation de projets dans le cadre de la sauvegarde et de la mise en valeur du Domaine. Déjà, des partenaires corporatifs se sont engagés à verser approximativement 1 million de dollars sur une période de 10 ans. Ce qui témoigne de la volonté du milieu des affaires à s'impliquer dans ce projet porteur.

Pour ficeler l'acquisition du domaine, le conseil de ville a décrété un règlement d'emprunt de 10 M \$ avec l'autorisation du Ministère aux affaires municipales. Le coût de la transaction pour le Manoir a été établi à 5.6 M \$. Ce règlement

prévoit également les coûts reliés à la démolition des bâtiments d'éducation qui ne font pas partie du domaine d'origine, aux travaux de sécurisation et de réfection de base des bâtiments patrimoniaux, aux aménagements extérieurs, aux **suivis archéologiques, au projet numérique**, aux divers services professionnels, ainsi qu'à l'embauche de personnel requis pour le suivi du projet.

Le septième thème de la politique culturelle du Québec traite de la **gouvernance et du financement**. Il va de soi que **l'aide du MCC est précieuse et nécessaire**. Mis à part le dossier phare du Domaine Seigneurial qui demande autant l'aide financière pour l'animation, la diffusion, le volet numérique, les études archéologiques et patrimoniales que pour le patrimoine bâti et naturel, **voici la position de la Ville de Mascouche au thème 7 de la politique culturelle du Québec**.

### Gouvernance et financement

La part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement de la ville a passé de 3.9% en 2011 à 4.3% en 2014. C'est principalement grâce au soutien financier du Ministère de la Culture et des Communications que Mascouche a soutenu ses organismes et a pu développer des programmes. La culture prend son envol à Mascouche et un potentiel énorme au niveau du développement patrimonial nous attend.

En général, la moyenne de dépenses en culture pour les municipalités par habitant en 2009-2010 fut de 76\$. En 2014, à Mascouche la dépense fut de 67\$ par habitant. C'est donc dire que le support financier continu d'être important. **Constatant qu'entre 2010-2015 le montant des subventions du MCC a fluctué, il va sans dire que la Ville souhaite la poursuite de cette croissance.**

Nous sommes inquiets de constater certaines modifications pouvant déstabiliser considérablement le domaine culturel, notamment par l'abolition des CRÉ et CLD. La mince enveloppe financière que la MRC les Moulins a reçue issu de l'abolition de la CRÉ Lanaudière ne permet pas le développement de projet ou le soutien aux organismes du milieu.

Dans un contexte où les commanditaires (le milieu des affaires et les commerces) sont sur-sollicités par les organismes culturels mais également par le milieu communautaire et les organisations sportives, où la perte de certaines instances régionales (CRÉ et CLD) est lourde de conséquences et où les termes « innovation et novateur » font partie des toutes les demandes de subvention, il devient de plus en plus difficile pour les organismes culturels de diversifier leurs sources de financement, entre autres, pour des **projets récurrents** qui, quoi qu'étant des versions similaires des années précédentes, comble les besoins tant des artistes que des participants, tout en répondant aux objectifs des politiques culturelles locales.

**La Ville recommande des subventions pour les projets récurrents, assurant la pérennité, pouvant répondre aux objectifs de la politique culturelle et touchant autant les professionnels que les amateurs...le citoyen.**

**Les ententes de développement culturel devraient être signées pour un minimum de 3 ans** et faire preuve de plus de souplesse quant au type de projet pouvant recevoir du financement. La Ville de Mascouche souhaite une **plus grande autonomie et un décloisonnement des fonds**. L'apparition des enveloppes distinctes (fonds du livre, fonds du Patrimoine) favorise certains secteurs culturels au détriment des autres, ce qui entraîne une iniquité et ne permet pas de développer des projets en fonction de la réalité du milieu. En confinant les subventions en 3 champs, nous sommes liés. Évitions les silos afin de favoriser l'interaction entre les différents secteurs (question 36).



De plus, **les sommes dédiées au patrimoine devraient être bonifiées** et être accessibles tant pour les grands chantiers municipaux comme le Domaine seigneurial que pour la conservation et la mise en valeur des maisons ancestrales appartenant aux citoyens.

**Soutenir le financement aux projets d'envergure de développement durable.** Pour être cohérente avec des projets comme le manoir qui fait le lien avec le développement durable, le financement privé, l'histoire, la rivière, l'éducation, le ministère doit avoir des enveloppes tant au niveau des infrastructures, de la mise en valeur, que de l'animation.

La Ville de Mascouche a prouvé être en mesure d'aller chercher plusieurs partenaires incluant le milieu des affaires, entre autres pour le projet du domaine seigneurial. Le milieu des affaires au niveau local est très impliqué dans la communauté, voire sur-sollicité.

Il pourrait être pertinent que le gouvernement puisse aller chercher du partenariat privé à grande échelle afin de bonifier les enveloppements pour des projets structurants, répondants aux objectifs de la politique culturelle et à l'Agenda 21C (question 38).

En augmentant les montants attribués au volet numérique ainsi qu'au développement culturel général, le MCC pourra soutenir adéquatement l'innovation et entrepreneuriat culturel (question 40).

## Conclusion

Le projet du Domaine Seigneurial dans son ensemble touche aux huit grands principes du renouvellement de la politique culturelle québécoise. Ces principes sont adéquats pour servir d'assises à la prochaine politique culturelle du Québec.

Nous croyons, depuis la modification de la Loi sur le patrimoine culturel qu'il est impératif d'augmenter le soutien financier destiné à la conservation, la mise en valeur du patrimoine et au soutien patrimonial d'infrastructure.

***La culture n'est pas obligatoire, elle est essentielle !***

Avril 2016

## Résumé

### Mémoire Ville de Mascouche

Mascouche

Vision 2035 et un plan stratégique de développement durable

Des projets patrimoniaux de grandes envergures

Domaine Seigneurial

Noyau villageois

Patrimoine bâti

#### Question 2)

La culture est reconnue comme un important moteur de développement économique et social qui contribue à l'amélioration des milieux de vie. Le soutien au développement d'infrastructures et de milieux de vie favorisant la pratique libre et spontanée d'activités culturelles, et ce, au cœur même des lieux où l'activité physique domine (ex : parcs), est une action qui permettrait facilement aux familles d'inscrire la culture dans les saines habitudes de vie.

L'engagement des citoyens à la vie culturelle passe par le soutien financier aux OBNL de **loisir culturel** et par des efforts soutenus en médiation culturelle. Le loisir culturel et la pratique amateur sont très importants car ils constituent la base d'une pyramide qui porte, à son sommet, les artistes et industries professionnels.

#### Question 3)

Le gouvernement a travaillé très fort à l'**Agenda 21 de la culture du Québec** afin de créer un cadre de référence ayant pour objectif de donner l'impulsion à une vision renouvelée du développement durable.

En ce sens, nous croyons qu'il faut déployer davantage ce cadre enfin d'en renforcer l'interaction entre les différentes politiques.

La Ville de Mascouche appuie le cadre de référence de l'Agenda 21C qui vise à faire reconnaître de façon plus marquée la culture au sein des sphères du développement durable.

#### Question 5)

Nous proposons également d'accroître le soutien au développement du **tourisme culturel**, qui constitue un levier économique pour les communautés. Une façon d'accroître les **synergies** entre les instances gouvernementales.

#### Question 36)

La Ville recommande des subventions pour les **projets récurrents**, assurant la pérennité, pouvant répondre aux objectifs de la politique culturelle et touchant autant les professionnels que les amateurs...le citoyen.

**Les ententes de développement culturel devraient être signées pour un minimum de 3 ans** et faire preuve de plus de souplesse quant au type de projet pouvant recevoir du financement. La Ville de Mascouche souhaite une **plus grande autonomie et un décloisonnement des fonds**.

L'apparition des enveloppes distinctes (fonds du livre, fonds du Patrimoine) favorise certains secteurs culturels au détriment des autres, ce qui entraîne une iniquité et ne permet pas de développer des projets en fonction de la réalité du milieu.

De plus, **les sommes dédiées au patrimoine devraient être bonifiées** et être accessibles tant pour les grands chantiers municipaux comme le Domaine seigneurial que pour la conservation et la mise en valeur des maisons ancestrales appartenant aux citoyens.

**Soutenir le financement aux projets d'envergure de développement durable.** Pour être cohérente avec des projets comme le manoir qui fait le lien avec le développement durable, le financement privé, l'histoire, la rivière, l'éducation, le ministère doit avoir des enveloppes tant au niveau des infrastructures, de la mise en valeur, que de l'animation.

La Ville de Mascouche a prouvé être en mesure d'aller chercher plusieurs partenaires incluant le milieu des affaires, entre autres pour le projet du domaine seigneurial. Le milieu des affaires au niveau local est très impliqué dans la communauté, voire sur-sollicité.

#### **Question 38)**

Il pourrait être pertinent que le gouvernement puisse aller chercher du partenariat privé à grande échelle afin de bonifier les enveloppements pour des projets structurants, répondants aux objectifs de la politique culturelle et à l'Agenda 21C.

#### **Question 40)**

En augmentant les montants attribués au volet numérique ainsi qu'au développement culturel général, le MCC pourra soutenir adéquatement l'innovation et entrepreneuriat culturel.